

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

Projet aux fins de discussion

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2011

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Bilan	3 - 4
État de l'évolution des actifs nets non affectés	5
État des résultats	6
Notes complémentaires	7 - 11
Renseignements complémentaires	12 - 13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de COMITÉ ZIP VILLE-MARIE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets non affectés pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de COMITÉ ZIP VILLE-MARIE au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal
Le 15 juin 2011

Projet aux fins de discussion

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

BILAN

31 MARS 2011

Page 3

	2011	2010
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	45 073 \$	16 400 \$
Placements temporaires (note 3)	36 109	36 037
Subventions à recevoir	13 700	31 826
Frais payés d'avance	528	1 050
Taxes de vente à recevoir et autres débiteurs	2 928	7 086
	98 338	92 399
Immobilisations corporelles (note 5)	2 640	3 742
Dépôt de loyer	844	844
	101 822 \$	96 985 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

BILAN

31 MARS 2011

Page 4

	2011	2010
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs et frais courus (note 6)	9 074 \$	4 161 \$
Subventions perçues d'avance	8 083	-
	17 157	4 161
Actifs nets		
Non affectés	84 665	92 824
	101 822 \$	96 985 \$

Engagements contractuels

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Page 5

	2011	2010
Solde au début	92 824 \$	80 230 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(8 159)	12 594
Solde à la fin	84 665 \$	92 824 \$

Projet aux fins de discussion

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

Page 6

	2011	2010
Produits		
Produits (tableau A)	140 832 \$	150 960 \$
Apports reçus sous forme de biens et services	84 153	44 462
Autres produits	567	1 035
	225 552	196 457
Charges		
Dépenses de main d'oeuvre	98 648	75 977
Dépenses reliées aux projets (tableau B)	87 397	76 340
Développement et promotion (tableau C)	15 674	5 736
Frais d'administration (tableau D)	31 992	25 810
	233 711	183 863
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(8 159) \$	12 594 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut juridique et nature des activités

L'organisme, Zone d'intervention prioritaire (Z.I.P.) Ville-Marie, a été constitué le 21 octobre 1996 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

L'organisme est une table de concertation où siègent des représentants d'entreprises, de groupes socio-économiques et socio-communautaires, d'industries, de groupes environnementaux, de municipalités de la communauté urbaine et des municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que toutes autres entités ayant un intérêt déterminé par le Conseil d'administration comme étant compatible avec ceux de l'organisme.

Ses membres font le point, de façon concertée, sur l'état environnemental du territoire. Ils élaborent ensemble un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du territoire et supervisent la réalisation d'un calendrier d'action pour la réhabilitation, la prévention, la mise en valeur et la restauration du milieu.

2. Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. En vertu de cette méthode, les apports affectés, par exemple les subventions pour les différents projets, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la perception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens et services

Différents organismes et municipalités fournissent des biens et prêtent des équipements et plusieurs bénévoles consacrent de nombreuses heures pour aider l'organisme à assurer la réalisation de ses projets. Leur contribution est comptabilisée à la juste valeur marchande quand elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

2. Principales conventions comptables (suite)

Taxes de vente

En vertu de son statut, l'organisme peut demander le remboursement de la moitié des taxes de vente payées sur les dépenses. Le montant ainsi calculé figure comme taxes de vente à recevoir à l'actif à court terme du bilan. La portion des taxes qui n'est pas remboursée à l'organisme fait l'objet d'un poste distinct à l'état des résultats.

Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif pouvaient choisir d'adopter, pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, les chapitres 3862, Instruments financiers - informations à fournir et 3863, Instruments financiers - présentation, ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation. L'organisme a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

3. Placements temporaires

	2011	2010
Épargne à terme rachetable, taux de 0,5% (2010: 0,2%), échéant le 22 septembre 2011	8 851 \$	8 833 \$
Épargne à terme rachetable, taux de 0,5% (2010: 0,2%), échéant le 28 novembre 2011	27 258	27 204
	36 109 \$	36 037 \$

4. Subventions à recevoir

Les subventions sont comptabilisées comme revenus de l'exercice dans la mesure où le projet pour lequel elles ont été demandées est terminé. Certaines subventions sont reçues en plusieurs versements. Les versements gagnés mais non reçus à la fin de l'exercice sont comptabilisés comme subvention à recevoir.

Les subventions à recevoir totalisent 13 700 \$ (2010: 31 826 \$) à la fin de l'exercice, et sont composées des éléments suivants:

Subvention de fonctionnement: 7 500 \$ (2010: 24 375 \$)

Projet «Route bleue grand Montréal - Phase 2»: 5 000 \$ (2010: 4 251 \$)

Projet de mise à jour du Plan d'action et de réhabilitation écologique: 1 200 \$ (2010: - \$)

COMITÉ ZIP VILLE-MARIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2011

Page 9

5. Immobilisations corporelles

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	1 512 \$	1 419 \$	93 \$	117 \$
Matériel informatique	14 678	12 203	2 475	3 535
Appareils téléphoniques	1 168	1 096	72	90
	17 358 \$	14 718 \$	2 640 \$	3 742 \$

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Appareils téléphoniques	20 %

6. Fournisseurs et frais courus

	2011	2010
Fournisseurs	5 193 \$	1 968 \$
Salaires et avantages sociaux	3 881	2 193
	9 074 \$	4 161 \$

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

Flux de trésorerie se rapportant

	2011	2010
Intérêts encaissés sur les épargnes à terme	72 \$	787 \$

8. Information à fournir sur le capital

Le capital de l'organisme est constitué des actifs nets. Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

9. Engagements

En mars 2011, l'organisme a accepté une entente en vertu de laquelle le bail signé originalement en mars 2009 sera prolongé pour une période de 24 mois, commençant le 1^{er} avril 2011 et se terminant le 31 mars 2013. En vertu de cette entente, le loyer sera de 906 \$ par mois pour un total annuel de 10 872 \$, incluant le loyer de base et la quote-part des frais d'exploitation.

10. Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de l'organisme sont détenus à des fins de transaction.

L'organisme gère ses placements temporaires en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

11. Politique de gestion des risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 mars 2011.

Risque de crédit:

L'organisme a comme débiteurs divers montants à recevoir au titre des différentes activités ainsi que des subventions à recevoir et des intérêts à recevoir. Ces montants ont été reçus peu après la fin de son exercice financier. De plus, l'organisme a comptabilisé comme recevable un montant équivalent à 50% des taxes de vente payées aux fournisseurs lors de l'acquisition des biens et services utilisés pour ses activités. La perception de ce montant est quasi assurée. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. Puisque les placements temporaires présentent des échéances à très court terme, le risque de taux d'intérêt est minime.

12. Subventions perçues d'avance

	2011	2010
Subventions perçues d'avance au début de l'exercice	- \$	13 500 \$
Produits		
Subventions reçues au cours de l'exercice, autres que la subvention de fonctionnement	53 400	62 460
Charges		
Montant des subventions considérées comme revenus de l'exercice	45 317	75 960
Subventions perçues d'avance à la fin de l'exercice	8 083 \$	- \$

	2011	2010
Tableau A		
Produits		
Subvention - Environnement Canada (Fonctionnement)	75 000 \$	75 000 \$
Autres subventions	45 317	72 895
Subvention à l'emploi	20 515	3 065
	140 832 \$	150 960 \$

Tableau B		
Dépenses reliées aux projets		
Biens et services reçus à titre gratuit	84 153 \$	44 462 \$
Infographie et publications	389	546
Dépenses de plantation	2 855	31 332
	87 397 \$	76 340 \$

Tableau C		
Développement et promotion		
Frais de déplacement et de réunion	962 \$	1 375 \$
Publicité et cotisations	3 438	1 604
Repas et hébergement	11 274	2 757
	15 674 \$	5 736 \$

2011 2010

Tableau D

Frais d'administration

Frais bancaires et intérêts	314 \$	212 \$
Services professionnels	9 199	4 642
Loyer et autres frais de locaux	11 410	11 135
Frais de bureau	8 647	7 398
Télécommunications	1 320	1 463
Amortissement des immobilisations	1 102	960
	31 992 \$	25 810 \$

Projet aux fins de discussion